

Association 3E

**131 Ruelle CAMALON
97 440 Saint-André**

**RAPPORT ANNUEL
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

*** * ***

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2012

*** * ***

Mesdames, Messieurs les membres de l'association,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association 3E, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification des appréciations,
- les vérifications spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association 3E à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note d'information générales complémentaires de l'annexe qui expose le changement de méthode comptable relatif à la correction d'erreur comptable portant sur l'évaluation d'une créance.

II. Justification des appréciations

En l'application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance l'information suivante :

- **Continuité d'exploitation**

Les différentes restrictions budgétaires au sein des instances étatiques, se traduisent par une contraction des aides accordées et nécessaire à l'association pour son équilibre financier. Nous avons été amenés, au cours de notre audit, à examiner les octrois de subventions par les différents tiers pour 2013. Sur la base des éléments récoltés, nous n'avons pas relevé d'éléments visant à compromettre la continuité d'exploitation de l'association.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

À l'exception de l'incidence éventuelle des faits exposés dans la première partie de ce rapport, nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels

Fait à Saint Denis le 29 Mars 2013.



Johnny CHANE-HOONG

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2012 12			Exercice N-1 31/12/2011 19	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Concessions, Brevets et droits similaires	3 005	1 000	2 005		2 005	
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques Matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	11 722	4 304	7 418	10 086	2 668	26.45
	Immobilisations en cours						
Avances et acomptes							
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)							
Participations mises en équivalence							
Autres participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières	6 510		6 510	160	6 350	NS	
TOTAL I	21 238	5 304	15 934	10 246	5 687	55.51	
Comptes de liaison							
TOTAL II							
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN COURS						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	CREANCES (3)						
	Créances usagers et comptes rattachés						
	Autres créances	137 925		137 925	109 716	28 209	25.71
Valeurs mobilières de placement							
Instruments de trésorerie							
Disponibilités	289 568		289 568	78 079	211 489	270.87	
Charges constatées d'avance (3)				1 535	1 535	100.00	
TOTAL III	427 492		427 492	189 329	238 163	125.79	
Comptes de Régularisation	Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	448 730	5 304	443 426	199 576	243 851	122.18	

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1			
		31/12/2012	12	31/12/2011	19	Euros	%
FONDS ASSOCIATIFS	Fonds propres						
	Fonds associatifs sans droit de reprise						
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
	Report à nouveau	3 485		3 485		3 485	
	RESULTAT DE L'EXERCICE (Excédents ou Déficits)	31 963		3 485		28 477	817.11
	Autres fonds associatifs						
Fonds associatifs avec droit de reprise :							
Apports							
Legs et donations							
Résultats sous contrôle de tiers financeurs							
Ecarts de réévaluation							
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables							
Provisions réglementées							
Droit des propriétaires							
	TOTAL I	35 448		3 485		31 963	917.11
	TOTAL II						
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Comptes de liaison						
	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement						
	Fonds dédiés sur autres ressources						
	TOTAL III						
DETTES (1)	Emprunts obligataires						
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)						
	Emprunts et dettes financières divers						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 014		3 185		1 829	57.44
	Dettes fiscales et sociales	473 860		199 876		273 984	137.08
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes						
	Instruments de trésorerie						
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance						
	TOTAL IV	478 874		203 061		275 813	135.83
	Ecarts de conversion passif (V)						
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	443 426		199 576		243 851	122.18

(1) Dont à plus d'un an

Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

478 874

203 061

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2012	12	31/12/2011	19	Euros	%
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de Biens et Services	10 559		2 797		7 762	277.50
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	3 124 854		2 332 473		792 381	33.97
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges						
Collectes						
Cotisations	150		1 100		950	86.36
Autres produits	121		54		67	122.77
TOTAL I	3 135 685		2 336 425		799 260	34.21
CHARGES D'EXPLOITATION (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes	290 058		242 400		47 659	19.66
Impôts, taxes et versements assimilés	15 378		10 980		4 398	40.05
Salaires et traitements	2 448 647		1 840 190		608 458	33.06
Charges sociales	308 473		244 627		63 846	26.10
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	3 668		1 636		2 032	124.21
Sur immobilisations : dotations aux provisions						
Sur actif circulant : dotations aux provisions						
Pour risques et charges : dotations aux provisions						
Subventions accordées par l'association						
Autres charges (2)	384		77		307	397.50
TOTAL II	3 066 609		2 339 910		726 699	31.06
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	69 076		3 485		72 561	NS
QUOTES-PARTS DE RESULTATS SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2012	12	31/12/2011	19	Euros	%
PRODUITS FINANCIERS						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier						
Autres intérêts et produits assimilés				0	0	100.00
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
TOTAL V				0	0	100.00
CHARGES FINANCIERES						
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
TOTAL VI						
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)				0	0	100.00
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	69 076		3 485		72 561	NS
PRODUITS EXCEPTIONNELS						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 507				1 507	
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
TOTAL VII	1 507				1 507	
CHARGES EXCEPTIONNELLES						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	102 546				102 546	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions						
TOTAL VIII	102 546				102 546	
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	101 039				101 039	
Impôts sur les bénéfices (IX)						
TOTAL PRODUITS (I+III+V+VII)	3 137 192		2 336 425		800 767	34.27
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX)	3 169 154		2 339 910		829 244	35.44
SOLDE INTERMEDIAIRE	31 963		3 485		28 477	817.11
- Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs						
- Engagements à réaliser sur ressources affectées						
5. EXCEDENTS OU DEFICITS	31 963		3 485		28 477	817.11

ANNEXE

Exercice du 01/01/2012 au 31/12/2012

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 443 426.21 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 3 135 684.84 Euros et dégageant un déficit de 31 962.53- Euros .

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2012 au 31/12/2012 .

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 120-1 et suivants du Plan Comptable Général 2005.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que des règlements CRC relatifs à la réécriture du plan comptable général 2005 applicables à la clôture de l'exercice.

Informations générales complémentaires

Les charges exceptionnelles s'élèvent à 102K€. Elles correspondent aux provisions ASP N-1. En effet, cette opération résulte d'une erreur d'interprétation des versements ASP à recevoir en 2012.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2012 au 31/12/2012

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles			3 005
TOTAL			
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	11 722		
TOTAL	11 722		
Prêts, autres immobilisations financières	160		6 510
TOTAL	160		6 510
TOTAL GENERAL	11 882		9 515

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			3 005	3 005
TOTAL				
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			11 722	11 722
TOTAL			11 722	11 722
Prêts, autres immobilisations financières		160	6 510	6 510
TOTAL		160	6 510	6 510
TOTAL GENERAL		160	21 238	21 238

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles		1 000		1 000
TOTAL				
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1 636	2 668		4 304
TOTAL	1 636	2 668		4 304
TOTAL GENERAL	1 636	3 668		5 304

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles	1 000				
TOTAL					
Matériel de bureau informatique mobilier	2 668				
TOTAL	2 668				
TOTAL GENERAL	3 668				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2012 au 31/12/2012

Etat des provisions

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	6 510	6 510	
Divers état et autres collectivités publiques	137 759	137 759	
Débiteurs divers	166	166	
TOTAL	144 435	144 435	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	5 014	5 014		
Personnel et comptes rattachés	163 148	163 148		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	310 712	310 712		
TOTAL	478 874	478 874		

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	137 759
Total	137 759

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 774
Dettes fiscales et sociales	13 468
Total	18 242

ANNEXE

Exercice du 01/01/2012 au 31/12/2012

Charges et produits constatés d'avance

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

**Association 3E
131 Ruelle Camalon
97 440 Saint-André**

**RAPPORT SPECIAL
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

* * *

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2012

* * *

Mesdames, Messieurs les membres de l'association

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous devons vous présenter un rapport sur les conventions réglementées dont nous avons été avisés. Il n'entre pas dans notre mission de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence de conventions, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article L. 612-5 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Convention approuvée conclue au cours de l'exercice

Par ailleurs, en application du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

1. La Région Réunion/Etat

Personne concernée :

La Région Réunion

Nature et objet :

Convention portant sur l'attribution d'une aide financière pour le déroulement de chantiers emplois verts

Modalités :

Subvention de fonctionnement : 3 070 K€

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.



Johnny CHANE-HOONG